

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE, UNE SOURCE D'EMPLOIS, DE COMPETITIVITE ET DE FIERTE POUR LA FRANCE

Paris, le
02/04/2015

Jean-Philippe GIRARD, Président de l'ANIA a présenté ce matin à la presse le bilan 2014 et les perspectives 2015 de l'industrie alimentaire. Le secteur agroalimentaire constitue une source d'emplois, de compétitivité et de fierté pour la France. Le 1er tissu industriel français doit toutefois être préservé de la guerre des prix et des nouvelles menaces réglementaires qui pèsent sur son activité. L'export et l'innovation restent des relais de croissance encore sous-exploités à soutenir davantage.

En 2014, l'industrie agroalimentaire reste toujours le premier secteur industriel de France. Le chiffre d'affaires a diminué de 0.8% par rapport à 2013 pour atteindre 157.6 milliards d'euros. Les 15 789 entreprises du secteur, dont 98% de TPE-PME, ont résisté malgré les épreuves du marché national et de la concurrence internationale. Cette résilience s'illustre par leur contribution locale à l'emploi avec 493 272 salariés, soit une création nette de 545 emplois (+0.2%). Toutefois, 273 défaillances d'entreprises sont à relever en 2014. La guerre des prix menée entre les enseignes de la grande distribution a freiné la capacité du secteur à investir. Leur niveau actuel de concentration nécessite aujourd'hui de repenser le cadre des relations commerciales afin de préserver et d'accroître la capacité de l'industrie agroalimentaire à créer de la richesse et des emplois en France.

Une étude menée avec le Cabinet Utopies a montré l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie française. Les activités agroalimentaires soutiennent directement et indirectement 2 526 662 emplois. Ainsi, pour 1 emploi dans l'industrie alimentaire, 5.1 emplois sont soutenus en France.

Un tissu industriel à préserver d'urgence

La déflation des prix des produits agroalimentaires de 1.1% en 2014 a fait chuter la croissance en valeur des ventes à son plus bas niveau depuis les 8 dernières années (+0.6% selon IRI). Dans le même temps, les ventes en volumes n'ont pas augmenté significativement (+0.2% selon IRI, soit un taux inférieur à l'évolution de la démographie française +0.8% selon l'INSEE). Les incertitudes liées aux mouvements successifs de concentration de la grande distribution fin 2014 réduisent considérablement la capacité des industriels à investir. En janvier 2015, les chefs d'entreprises anticipaient une hausse de leur investissement de seulement 1% (source : enquête INSEE sur les Investissements dans l'industrie, février 2015) contre une anticipation de 7% à la même période il y a un an. Cette situation paralyse les investissements et les recrutements. Des mesures d'urgence sont nécessaires.

Communiqué de presse

La production des produits alimentaires est restée en repli de -0,2% à la fin de l'année 2014, tend progressivement à se redresser même si elle peine à retrouver une croissance positive à la différence de tous nos voisins européens comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou la Grande-Bretagne. Le niveau toujours élevé des coûts à la production, dont les matières premières, pénalise la reprise française. L'innovation peut permettre de redonner un peu de souffle à la production française.

« Les entreprises agroalimentaires ont une grande fierté à produire et à créer de l'emploi en France. Toutes les entreprises, de toutes tailles, de toutes régions, de tous secteurs, participent à l'effort national en faveur de l'emploi. Le maintien d'un tissu industriel français compétitif constitue une priorité. Fragilisée par ses relations déséquilibrées avec la grande distribution, l'industrie agroalimentaire de France doit absolument être préservée en soutenant son innovation et en stoppant cette guerre des prix. » explique Jean-Philippe GIRARD, Président de l'ANIA

« Le modèle des négociations commerciales est arrivé à bout de souffle, la recherche du prix toujours plus bas est devenue dangereuse pour toute la filière alimentaire et commence à inquiéter les consommateurs qui attendent avant tout de la qualité, de la diversité, des nouveautés et de la sécurité au juste prix. Je pense qu'il est toujours nécessaire d'espérer pour entreprendre. C'est pourquoi, il est urgent de changer les comportements et de repenser la relation distribution-fournisseurs. » poursuit Jean-Philippe GIRARD

Un potentiel pour la France à exploiter

La France a des atouts à faire valoir sur la scène internationale. Malgré une baisse de 7.9%, le solde commercial du secteur reste positif et s'élève à 7.8 milliards d'euros en 2014. L'industrie alimentaire reste le 2e contributeur à la balance commerciale du pays grâce à ses 43.3 milliards d'euros d'exportations en 2014, qui ont pourtant diminué de 0.7% par rapport à 2013. Ce recul en valeur s'explique par l'effet prix lié à la déflation des produits alimentaires, par un repli des exportations des boissons vers l'Asie de 300 millions d'euros, et par les effets directs et indirects de l'embargo russe.

L'image de la France à l'international est un véritable atout pour ses produits. Le potentiel est largement sous-exploité. La part du CA de l'industrie alimentaire à l'export en 2014 s'élève à 27% car seules 2 entreprises sur 10 exportent en France contre 8 sur 10 en Allemagne. Il est important de renforcer les efforts initiés par le gouvernement sur la diplomatie économique et de faciliter davantage l'accompagnement des entreprises à exporter, notamment au-delà des frontières de l'union européenne.

Communiqué de presse

« Notre secteur se révèle être une force pour la France sur la scène internationale. Notre potentiel est encore sous-exploité. Les barrières non tarifaires doivent être levées pour permettre à nos produits de s'imposer à l'étranger. La qualité et la diversité de notre offre alimentaire nous précèdent. Les marges de manœuvre vers des pays comme la Chine sont importantes. Nous devons saisir ces opportunités. La France doit aider nos entreprises à se projeter davantage en dehors de ses frontières. Le développement de l'emploi passera nécessairement par une amélioration de la situation sur le marché national et une plus grande ambition au niveau international. Nous avons une très belle industrie. Donnons-lui les moyens de réussir ! » conclut Jean-Philippe GIRARD.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 20 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 15 789 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 157.6 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 493 272 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net